



BOUSBOTTE

37 rue Battant – 25 000 - BESANÇON
Association Loi 1901 créée en 1895
Agrément J & S 643 du 08 janvier 1920
www.bousbotte.fr



RESPONSABLE GYM FILLE

Marie-France JUNOD

4, rue du Vivarais - 25 000 – BESANÇON
06 87 40 55 47 - mf.junod@orange.fr
bousbotteassociation@orange.fr

PRESIDENT

Jean-Paul LAMBLIN

18 B, rue Fontaine Ecu - 25 000 – BESANÇON
03 81 83 07 83 - lamblin.jeanpaul25@orange.fr

SAISON 2023/2024

SECTION JEUNESSES & SECTION AINEES

Responsable sections Marie-France JUNOD - 06 87 40 55 47 - mf.junod@orange.fr

Section JEUNESSES ouverte aux filles nées en 2012 & 2013 – Benjamine

en 2010 & 2011 – Minime

Section AINEES ouverte aux filles nées en 2008 & 2009 – Cadette

en 2006 & 2007 – Junior

en 2005 & avant - Seniors

HORAIRES D'ENTRAINEMENTS (suivant niveaux)

2 entrainements par semaine

- pour les 1^{er} à 3^{ème} degré au Gymnase de la Sainte Famille
- pour les 4^{ème} degré et plus au Gymnase Denfert Rochereau

Lundi de 17h30 à 19h15	Sainte Fa.	Barre & Poutre	(1 à 3°)
Mardi de 17h45 à 19h45	Denfert Roch.	Barre & Poutre	(4° et +)
Mercredi de 17h15 à 19h15	Sainte Fa.	Sol & Table de Saut	(1 à 3°)
Jedi de 17h45 à 19h45	Denfert Roch.	Sol & Table de Saut	(4° et +)

Tenue adaptée aux entraînements - Participation aux compétitions obligatoire -

Tenue de compétition obligatoire en vente au club uniquement

(justaucorps 82 €, chouchou 5 €, veste 35 €, tee-shirt 10 €)

REPRISE DES ENTRAINEMENTS

Mercredi 6 septembre 2023

Gymnase Sainte Famille – 33, rue Brulard 25 000 BESANÇON

Jedi 7 septembre 2023

Gymnase Denfert Rochereau – 4 avenue Denfert Rochereau 25 000 BESANÇON

INSCRIPTIONS

COTISATION ANNUELLE	ADHESION	EQUIPEMENTS
pour 1 gymnaste	170 €	Pour toute primo inscription, il sera demandé 127 € supplémentaires par gym, correspondant à la tenue de compétition obligatoire, en vente au club uniquement.
pour 2 gymnastes	290 €	
pour 3 gymnastes	410 €	
pour 4 gymnastes	540 €	

- Cotisation payable à l'inscription, règlement en espèce ou par chèque (possibilité d'établir plusieurs chèques) à l'ordre de BOUSBOTTE, CHEQUES VACANCES acceptés.

Pour les CE qui prennent en charge une partie ou la totalité de la cotisation, attestation délivrée sur demande auprès de Marie-France JUNOD ou Evelyne PECHIN

Aides à la Licence :

- TICKETS- LOISIRS (Ville de Besançon) pour les 6 à 11 ans scolarisé dans une école bisontine (*faire la demande auprès du CCAS de votre quartier*)
- DOUBS PASS-SPORTS (Département) pour les collégiens de 11 à 15 du Doubs issus de familles percevant l'Allocation de Rentrée Scolaire (*attestation ARS à fournir*)
- PASS'SPORT (Etat) pour les 6 à 17 ans issus de familles percevant l'Allocation de Rentrée Scolaire (*attestation ARS à fournir*)
- DISPOSITIF CDOS (Comité Départemental Olympique & Sportif) pour les 18 à 25 ans étudiants

DOSSIER D'INSCRIPTION A FOURNIR

- Fiche d'inscription avec autorisation parentale et acceptation du règlement intérieur
- Certificat médical ou questionnaire de santé
- Paiement de cotisation annuelle

Afin d'accéder aux entraînements, le dossier d'inscription devra être COMPLET.

Pour les nouvelles gymnastes, un essai est autorisé à condition de fournir le questionnaire médical et au besoin un certificat médical.

La BOUSBOTTE est une Association affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) et que celle-ci est d'obédience chrétienne.

Les autres sections de la BOUSBOTTE

DANCE COUNTRY	Responsable Bernard BENDERITTER	03 81 50 38 45
GYM DETENTE	Responsable Jean-Paul LAMBLIN	03 81 83 07 83
TENNIS DE TABLE	Responsable Catherine LAMBERON	03 81 47 09 42
RANDONNÉE	Responsable Charles ALLEGRINI	03 81 51 20 39
SCRAPBOOKING	Responsable Ingrid LIU	ingrid.liu@free.fr